

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE JARZE VILLAGES DU 13 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le treize du mois de décembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LUCIEN, LINARD, ORIEUX.

Absents excusés : Mme LENOGUE Patricia donne pouvoir Mr CHAPON Dominique
Mr GUILLEUX Michel donne pouvoir à Mme HEUVELINE Sylvie
Mr LE MARREC Thierry donne pouvoir à Mr BERARDI Marc
Mme Anita MAUXION donne pouvoir à Mr COURCELLE Michel

Absents : Mme LOISON Katy
Mr CONGNARD André
Mme DESPLATS Raphaëlle
Mr TUFFIER Jérôme
Mme BEAUDOIN Pauline

Convocation : 07/12/2021

Affichage : 16/12/2021

Secrétaire de séance : Mme ORIEUX Audrey

Observations sur le dernier compte-rendu : Néant

1 – PROJET MAISON DE SANTE – CESSION DU FONCIER

Madame le Maire expose :

Conformément à la décision du 13 septembre validant le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire par Maine-et-Loire Habitat, ainsi que la signature d'une convention de partenariat de gestion locative pour cet équipement,

Considérant la propriété communale des parcelles section E numéros 679 et 720 permettant de réaliser la maison de santé,

Considérant que l'emprise du futur bâtiment ne nécessitera la mobilisation que d'une partie de ce foncier et qu'il conviendra donc avant cession de redécouper ces parcelles aux regards des besoins du projet,

Considérant que l'équilibre financier de ce projet avec la tenue d'un loyer attractif pour les professionnels de santé, ne peut être obtenu qu'avec une cession à l'Euro symbolique du foncier,

Considérant enfin l'opportunité que représente ce projet en centre-bourg pour la Commune,

Décision du Conseil Municipal : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide

1°) De céder à l'Euro symbolique le foncier nécessaire à la réalisation de cette maison de santé.

2°) qu'en cas d'abandon du projet, pour quelque cause que ce soit, les frais d'études engagés par Maine-et-Loire Habitat seraient remboursés par la Commune.

3°) d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents inhérents à la présente opération.

2 – CREATION D'ADRESSES

Dans le cadre d'un projet de construction nouvelle sur une commune déléguée, il est nécessaire que chaque parcelle dispose d'un numéro et d'un nom de voie afin d'effectuer les démarches administratives auprès des services compétents.

Cette création va permettre également l'accès aux offres internet en très haut débit, améliorer l'acheminement postal, les livraisons, l'intervention des services de secours et la géolocalisation.

▪ Création d'adresse sur la commune déléguée de Lué en Baugeois:

► Rue de la Tuffière:

N°9 / Parcelle N° ZD 185 / Clos des Pruniers / Mme CHAUSSEPIED Brigitte

N°11 / Parcelle N° ZD 186 / Clos des Pruniers / Mme CHAUSSEPIED Brigitte

Décision du Conseil Municipal : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

▪ Création d'adresses ZAC de Bellevue les Argoults

Mr Dominique CHAPON, élu en charge de l'adressage, propose de lancer une réflexion sur les futures adresses de la ZAC Bellevue les Argoults de Jarzé car les premiers permis de construire devraient être délivrés en 2022.

3 – AFFAIRES DIVERSES

► Projets d'urbanisme

Présentation d'un diaporama

► Présentation du 3 RD'Anjou

Diffusion d'un diaporama sur la création du Syndicat pour la **R**éduction le **R**éemploi et le **R**ecyclage de **D**échets **d'Anjou** (3RD'Anjou)

► Stationnement des gens du voyage

Madame le Maire propose de demander une participation aux gens du voyage stationnant sur la commune de Jarzé Villages, pour les consommations d'eau et d'électricité, à hauteur de 1 € par jour par caravane.

4 – INFORMATIONS DIVERSES.

❖ Attribution d'une subvention de 21 902 € du Conseil Régional au titre du Fonds régional de développement des communes pour l'extension du restaurant scolaire.

❖ Résultat de la consultation pour les travaux de la salle des fêtes de Lué-en-Baugeois

Lot n° 1 – Terrassement – Maçonnerie Estimation prévisionnelle 50 000 HT

N° de pli	Entreprises	Tranche ferme HT
1	EURL BOUDIER Alain	41 000.00 €
2	SAS BARETTI	62 313.70 €
5	SAS EGDC	38 721.46 €

Lot n° 3 a – Menuiseries extérieures Estimation prévisionnelle (3a et 3b) 37 000 HT

N° de pli	Entreprises	Tranche ferme HT
4	LMB MARTIN FRERES	37 687.23 € (dont 22 080.21 € pour le lot 3a et 15 607.02 pour le lot 3b)

Lot n° 3 b – Serrurerie

N° de pli	Entreprises	Tranche ferme HT
3	SAS OUEST SERRURERIE	11 359.00 €

Lot n° 5 – Electricité Estimation prévisionnelle 16 450 HT

N° de pli	Entreprises	Tranche ferme HT

Après analyse des 5 offres, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés comme suit :

- Lot 1 : EURL BOUDIER pour un montant total de 41 000 € HT
- Lot 3a : LMB MARTIN FRERES pour un montant total de 22 080.21 € HT
- Lot 3b : SAS OUEST SERRURERIE pour un montant total de 11 359 € HT
- Lot 5 : infructueux

❖ Résultat de la consultation pour les travaux de voirie route de Beauvau et Grand'rue à Jarzé

N° de pli	Entreprises	Offre de base HT	Offre variante HT
1	SAS EUROVIA ATLANTIQUE	79 042.00 Grand'rue 17 349.90 Rte Beauvau 61 792.10	
2	SAS JUGE CAMILLE	80 844.50 Grand'rue 21 605.00	

		Rte Beauvau 59 239.50	
3	STE PIGEON TP LOIRE ANJOU	139 534.00 Grand'rue 22 301.00 Rte Beauvau 117 233.00 <i>Variante tampon</i> <i>PU base 12 790 € HT</i>	89 554.00 Grand'rue 22 301.00 Rte Beauvau 67 253.00 <i>Variante tampon</i> <i>PU variante 295 € HT</i>
4	SAS LUC DURAND	80 204.90 Grand'rue 16 397.90 Rte Beauvau 63 807.00	
5	STE L'EMPREINTE	77 764.50 Grand'rue 17 978.00 Rte Beauvau 59 786.50	

Estimation totale prévisionnelle 84 305 € HT :

↳ Grand'rue 33 790 € HT

↳ route de Beauvau 50 515 € HT

Après analyse des 5 offres, la commission d'appel d'offres a attribué le marché à la SARL L'EMPREINTE pour un montant total de 77 764.50 € HT.

- ❖ Présentation du désherbage vapeur par Jean-Pierre Beaudoin
- ❖ Diffusion des photos des

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 10 janvier 2022 à 20h30